



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Confirmation de la validation de l'enregistrement de votre visa long séjour valant titre de séjour

Ba Alassane

Chez Chez SOW Samba Hamadi 7 Rue du 8 Fevrier 1962 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Référence (numéro d'enregistrement dans l'application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France, à rappeler dans toute correspondance) : 9921056591

Le 30/08/2020, vous avez validé votre visa de long séjour valant titre de séjour et payé la taxe perçue au titre de la délivrance d'un premier titre de séjour :

Motif: ETUDIANT

Référence réglementaire : CESEDA R311-3 6°

Montant de la taxe : 50.00 €

Suite à cette démarche, les données à caractère personnel suivantes ont été enregistrées dans l'application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France sous le numéro cité en référence :

Nom(s): Ba

Prénom(s) : Alassane

Sexe: M

Adresse en France : Chez Chez SOW Samba Hamadi

7 Rue du 8 Fevrier 1962

91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Passeport n° : A02541005 Visa n° : FRA600044721

Date de naissance : 27/03/1998 Ville de naissance : Libreville Pays de naissance : Gabon Nationalité : Sénégalaise

Situation familiale : Célibataire

À votre arrivée en France, pensez à Effectuer vos démarches sur https://etudiant-etranger.ameli.fr afin d'obtenir votre couverture sociale obligatoire.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Information relative au suivi médical préventif des étudiants étrangers

Ba Alassane

Chez Chez SOW Samba Hamadi 7 Rue du 8 Fevrier 1962 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Référence (numéro d'enregistrement dans l'application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France, à rappeler dans toute correspondance) : 9921056591

A la suite de la validation de votre visa de long séjour valant titre de séjour, vous bénéficiez d'un suivi médical préventif réalisé par le service de santé de l'établissement d'enseignement supérieur dans lequel vous vous êtes inscrit.

Il vous est recommandé de vous rendre à cette visite médicale dans le délai de quatre mois suivant votre entrée sur le territoire français.

Elle consistera en un examen clinique général complété par la recherche de vos antécédents personnels et familiaux, ainsi que de facteurs de risques concernant votre santé. Un dépistage des maladies transmissibles ou non transmissibles vous sera proposé en fonction des risques éventuellement identifiés.

Des conseils et des informations sanitaires, et sur le système de santé en France, pourront en outre vous être données par l'établissement d'enseignement supérieur dans lequel vous êtes inscrit.